



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question au Gouvernement n° 2782

Texte de la question

SEMAINE SCOLAIRE DE QUATRE JOURS

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Pascal Deguilhem. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, à l'évidence la semaine de quatre jours à l'école primaire est un échec. La décision prise par votre prédécesseur, en 2008, sans concertation, vous place aujourd'hui dans l'obligation d'apporter une réponse associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Le temps scolaire doit avoir pour objectif principal l'épanouissement et la réussite de tous les élèves. Si la question des rythmes scolaires n'est pas l'unique cause de la difficulté scolaire, elle fait partie de la politique éducative désastreuse menée par votre majorité depuis huit ans maintenant : suppressions massives de postes qui entraînent aujourd'hui des difficultés insurmontables pour assurer les remplacements nécessaires ; augmentation du nombre d'élèves par classe quand la difficulté scolaire se traite avant tout par une pédagogie différenciée ; abandon de la formation des enseignants.

Deux ans seulement après la fin de la semaine de quatre jours et demi imposée par Xavier Darcos, un véritable consensus se dégage pour dire que l'école n'est plus dans le bon rythme. Parents, chronobiologistes, enseignants, inspecteurs de l'éducation : tous les avis confirment que l'organisation sur quatre jours conduit à des journées trop chargées.

C'est bien de l'intérêt de l'enfant qu'il s'agit, de l'intérêt de tous les enfants car en réalité la semaine de quatre jours a aggravé les inégalités sociales déjà fortement présentes à l'école.

Repenser la journée scolaire ne peut être traité sans une large concertation. Cela exige de travailler sur l'ensemble des temps éducatifs, d'avoir une vision éclairée des missions des enseignants et en même temps de ne pas évacuer la question des moyens à mobiliser pour permettre une offre éducative de qualité sur tous les territoires.

Qu'allez vous faire, selon quelles modalités et selon quel calendrier qui ne place pas les collectivités dans une urgence insupportable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, vous posez une question de société qui nécessitait une large concertation publique. C'est la raison pour laquelle j'ai installé, il y a plus de quatre mois, une conférence nationale sur les rythmes scolaires qui permettra d'examiner l'ensemble des contributions, et nous attendons la vôtre avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

La question des rythmes scolaires ne se résume pas à celle des quatre jours ou quatre jours et demi dans le primaire. Sur ce sujet, votre commission parlementaire vient de rendre ses préconisations. À cet égard, je tiens à saluer le travail qui a été mené sous l'autorité de Mme Michèle Tabarot, qui permet une véritable contribution intéressante et qui sera examiné.

Mais nous devons nous poser la question plus globale de l'organisation du temps scolaire tout au long de l'année. Je rappelle que nous sommes le pays qui a le plus grand nombre d'heures de travail de cours réparti sur le plus petit nombre de journées de classe par rapport à d'autres pays.

M. Albert Facon. Il faut faire du sport !

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous devons aussi nous poser la question de l'organisation de la journée. Vous évoquez le sport ou les activités culturelles à l'école. Nous devons nous interroger sur la mise en place de ce type d'activité. Vous savez que nous expérimentons actuellement, dans 124 collèges et lycées, un rythme partagé entre les activités pédagogiques le matin et le sport et la culture l'après-midi.

Vous le voyez, monsieur le député, j'ai voulu qu'il y ait une conférence globale qui travaille pendant de nombreux mois. Je rappelle que les assemblées des collectivités locales sont associées à cette démarche. Dès le mois de janvier, les premiers éléments des consultations me seront transmis, et c'est seulement à la fin de cette année scolaire que l'ensemble des préconisations me seront remises, ce qui nous permettra de décider de l'organisation nouvelle de nos rythmes scolaires pour un meilleur équilibre entre ce qui se passe dans et à l'extérieur de l'école.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Deguilhem](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2782

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 décembre 2010